

DOSSIER D'INSCRIPTION : CURSUS MUSIQUE, M.A.O., THEATRE

N°

- 21,50 € de frais de dossier sont dus dès que cette fiche est signée, que l'élève suive ou non les cours ; ils sont payables à la 1^{ère} facture (sauf si le Conservatoire ne peut accepter l'inscription faute de place) (11 € pour le 2nd élève inscrit). La 1^{ère} facture est éditée par le Conservatoire au cours du 1^{er} semestre de l'année scolaire 2025 – 2026.
- Possibilité de 2 cours à l'essai jusqu'au 28 septembre 2025.
- A partir du 29 septembre 2025, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année scolaire, même si l'élève arrête en cours d'année (sauf avis médical, mutation, déménagement)

L'ELEVE

NOM et PRENOM (en lettres majuscules) _____

Date de Naissance ____/____/____ Lieu de naissance _____

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Si l'élève est à la charge de ses parents :

Etablissement scolaire fréquenté (nom et commune) : _____

Niveau scolaire à la rentrée 2025 : _____

LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(GAUX)

Le responsable 1 est informé par mail ou SMS des absences de professeurs, ou changements d'organisation. Par courriel, le responsable 1 reçoit également les factures et les communications du Conservatoire.

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
NOM		
Prénom		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Profession		
Adresse		
Code Postal et Commune		
Adresse mail		
N° de portable		

En cas de séparation ou de divorce, merci d'indiquer qui est (sont) le(s) responsable(s) légal(gaux) de l'élève mineur :

☐ Responsable 1

☐ Responsable 2

LA PRISE EN CHARGE DE BESOINS SPECIFIQUES

Le Conservatoire est engagé dans une démarche d'accompagnement et d'accès facilité à une pratique de la Musique, de la Danse, ou du Théâtre, pour tous. Si un élève (enfant ou adulte) est en situation de handicap, avec des besoins spécifiques, un professeur référent est disponible dans l'établissement afin de favoriser l'apprentissage et adapter, si nécessaire, le parcours de formation. Pour tous renseignements, questions ou demande de rendez-vous, contacter Maud Cavelan par mail : mcavelan@saint-malo.fr

LES DROITS ET LES FRAIS

⇒ Frais de dossier :

21,50 € de frais de dossier seront facturés par dossier présenté.
Ces frais sont de 11 € pour le 2^{ème} élève inscrit de la même famille.

⇒ Frais de Scolarité et Règlement intérieur

Les droits annuels de scolarité sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Les tarifs sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville. Sur justificatifs, en fonction des ressources et de la domiciliation, plusieurs tarifs peuvent être soumis à réduction. Coursus proposés :

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| ➤ Coursus Enfants | ➤ Coursus M.A.O. |
| ➤ Coursus Adultes | ➤ Coursus Musiques Actuelles |
| ➤ Double cycle instrumental | ➤ Coursus Musiques Traditionnelles |
| ➤ Double cursus Musique et Danse | |

Comme les tarifs, le règlement intérieur de l'établissement et le règlement des études sont consultables au Conservatoire et sur le site internet de la Ville.

⇒ Les étudiants boursiers de l'Education Nationale :

Sur présentation de justificatifs, ils sont exemptés des droits d'inscription et de scolarité. Un sursis de paiement est consenti sur présentation de la notification conditionnelle du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires Sociales) jusqu'à l'obtention de la notification définitive de bourse, et en aucun cas, au-delà du 31 décembre de l'année en cours.

⇒ **Informatique et liberté** : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la scolarité et à la mise en place d'un Extranet pour le suivi du dossier pédagogique. Le destinataire des données est le Conservatoire Claude Debussy de la ville de Saint-Malo. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : conservatoire@saint-malo.fr. ou vous connecter sur IMuse

⇒ **Droit à l'image** : cela concerne les outils pédagogiques et de communication utilisés par le Conservatoire : affichages, publications, vidéos, site internet de la Ville.

J'autorise la diffusion de mon image / ou celle de mon enfant (élève mineur) : ☐ OUI ☐ NON

Je soussigné(e) : NOM et PRENOM _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions tarifaires, du règlement intérieur de l'établissement et du règlement des études ; **en accepte** l'application, et note qu'il n'y a aucun cours pendant les congés scolaires.

Date : _____ 2025

Signature obligatoire :

LES PROPOSITIONS DU CONSERVATOIRE

- ✓ Sur présentation d'une attestation de scolarité d'une école de musique, agréée par l'Etat, tout élève est accueilli au niveau correspondant à son cursus.
- ✓ Test de Formation Musicale, à l'exception du cursus MAO, pour tous les nouveaux inscrits ayant déjà une pratique instrumentale. Le test a lieu le mercredi 3 septembre 2025, sur convocation.

☐ Musique

DEBUTANT	Je veux débiter quel instrument ?	Choix 1	
		Choix 2	
	Formation Musicale	Jour du cours	Horaire

NON DEBUTANT	Mon instrument			
	Discipline	Niveau	Jour du cours	Horaires
	Formation Musicale			
	Pratique collective <i>(obligatoire à partir du IC3)</i>			

Double cursus Musique

☐	Double cycle instrumental à partir du cycle II	Discipline :	Niveau :
☐	Double cursus dont Musiques Actuelles à partir du cycle II		
☐	Double cursus Musique et Danse (remplir la fiche d'inscription danse également)		

☐ Musiques Traditionnelles

Ma pratique instrumentale _____

✓ Je choisis ce que je veux faire

Instrument	Cours individuel			☐
Pratique collective	Lundi	18h30 – 19h30	Jean Langlais	☐

Suis-je un adhérent de l'association Quic en Groigne ?

☐ Oui

☐ Non

☐ Musiques Actuelles

Mon instrument		Choix 1	
		Choix 2	
Discipline	Niveau	Jour du cours	Horaire
Pratique Collective			

☐ MAO (Atelier, UV ou cursus)

- ✓ L'entrée en cursus MAO adulte n'est pas subordonnée à un niveau musical précis.

PUBLIC	NIVEAU	JOUR	HORAIRE	LIEU	CHOIX
ENFANT (11 ans jusqu'au 27 ^{ème} anniversaire)	MAO 1	Mercredi	13h30 – 15h	Islet Salle 3	☐
	MAO 2		15h – 16h30		☐
	MAO 3		16h30 – 18h30		
ADULTE (27 ans et plus)	ACA 1	Samedi	9h30 – 11h		☐
	ACA 2		11h – 12h30		☐
	AMA (*)	Mercredi	18h30 – 20h		☐

(*) Atelier Mixage Audio

☐ Département Théâtre

Elève dans une classe à option Théâtre au Collège Chateaubriand

☐ 6^{ème}

☐ 5^{ème}

☐ 4^{ème}

☐ 3^{ème}

DANS LE CURSUS (à partir de 14 ans)

☐ Elève débutant

☐ Elève non débutant (14 à 19 ans) : nombre d'années d'expérience _____

**Les salles portant un numéro sont sur le site de l'Islet, à la Découverte.
 Les salles portant le nom d'un compositeur sont sur le site des Chênes, à Paramé,
 ainsi que l'auditorium et la permanence.**